

**TABLEAU RECAPITULATIF – MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE / EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET (1/2)**

	Modification de la durée hebdomadaire de service (DHS)		Suppression emploi	Procédure	Situation agent <i>art. 18 du décret n° 91-298, art. 97 de la loi n° 84-53</i>
<b>Agent intégré dans le cadre d'emplois</b>  <i>art. 20 du décret n° 91-298</i>	Agent CNRACL DHS ≥ 28 h	Baisse > 10 % DHS	Oui	- Avis CTP	- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS  - Refus agent → recherche reclassement, maintien en surnombre 1 an, puis prise en charge CDG
		Baisse > 10 % DHS (+perte affiliation CNRACL)	Oui	- Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS)	
		Baisse ≤ 10 % DHS (+ perte affiliation CNRACL)	Oui	- Déclaration vacance emploi	
		Baisse ≤ 10 % DHS	Non	- Délibération modifiant DHS - Arrêté modifiant DHS	Modification imposée
		Hausse > 10 % DHS	Oui	- Avis CTP - Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS) - Déclaration vacance emploi	- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS  - Refus agent → recherche reclassement, maintien en surnombre 1 an, puis prise en charge CDG
		Hausse ≤ 10 % DHS	Non	- Délibération modifiant DHS - Arrêté modifiant DHS	Modification imposée
		Passage TC → TNC (avec ou sans perte affiliation CNRACL)	Oui	- Avis CTP - Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS) - Déclaration vacance emploi	- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS  - Refus agent → recherche reclassement, maintien en surnombre 1 an, puis prise en charge CDG
	Agent IRCANTEC DHS ≥ 17h30 et < 28h	Baisse > 10 % DHS	Oui	- Avis CTP - Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS) - Déclaration vacance emploi	- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS  - Refus agent → recherche reclassement, maintien en surnombre 1 an, puis prise en charge CDG
		Hausse ou Baisse ≤ 10 % DHS	Non	- Délibération modifiant DHS - Arrêté modifiant DHS	Modification imposée
		Hausse > 10 % DHS	Oui	- Avis CTP - Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS) - Déclaration vacance emploi	- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS  - Refus agent → recherche reclassement, maintien en surnombre 1 an, puis prise en charge CDG

**TABLEAU RECAPITULATIF – MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE / EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET (2/2)**

	<b>Modification de la durée hebdomadaire de service (DHS)</b>		<b>Suppression emploi</b>	<b>Procédure</b> <i>art. 30 du décret n° 91-298, art. 97 de la loi n° 84-53</i>	<b>Situation agent</b> <i>art. 30 du décret n° 91-298</i>
<b>Agent non intégré dans le cadre d'emplois</b>  <i>art. 28 du décret n° 91-298</i>	Agent IRCANTEC DHS < 17h30	Hausse > 10 % DHS	<b>Oui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis CTP</li> <li>- Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS)</li> <li>- Déclaration vacance emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS</li> <li>- Refus agent → licenciement + indemnité d'un montant égal à un mois de traitement par annuité de services effectifs</li> </ul>
		Hausse ou baisse ≤ 10 % DHS	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération modifiant DHS</li> <li>- Arrêté modifiant DHS</li> </ul>	Modification imposée
		Baisse > 10 % DHS	<b>Oui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis CTP</li> <li>- Délibération suppression et création emploi (+nouvelle DHS)</li> <li>- Déclaration vacance emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de l'agent → arrêté modifiant DHS</li> <li>- Refus agent → licenciement + indemnité d'un montant égal à un mois de traitement par annuité de services effectifs</li> </ul>